

Havelange, le 30 novembre 2011



Assesse – Opération de développement rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la table ronde de la culture à Assesse le 29 novembre 2011

Participants :

- M. Dans, Collège communal
- D. Coppens et B. Delcorde, CPAS d'Assesse
- D. Boucher, bibliothèque communale
- A. Lantonnois, Centre culturel d'Assesse /Fondation Maurice Jaumin
- D. Binamé et V. Mantia, service tourisme-culture de la commune d'Assesse
- G. Trausch et M. Servotte, Association Culture Sport Tourisme de l'entité d'Assesse (ACSTA)
- C. Théate, GAL pays des tiges et chavées (CAIAC)
- S. Gilson, agent-relais communal pour l'ODR
- B. De Ridder, Fédération Wallonie Bruxelles/service Inspection
- H. Pirard, G. Ligot et A. Wanzoul, Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Contenu du compte-rendu

1. Contexte de la réunion
2. Présentation des opérateurs institutionnels de la culture à Assesse
3. Diagnostic de la culture à Assesse
4. Recherche des pistes de solutions
5. Suites (de la table ronde et de l'ODR)

1. Contexte de la réunion

L'agent de développement de la FRW présente ce qu'est une opération de développement rural. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint au présent compte-rendu. Il explique notamment ce que cette opération peut apporter concrètement, la manière dont elle sera encadrée, l'importance de la participation citoyenne, les règles du jeu...

A ce stade de l'ODR, la Commune dispose d'un premier diagnostic (collecte de données socio-économiques) et du ressenti des habitants des 7 villages de l'entité (rencontres de personnes ressources et réunions publiques d'information-consultation).

Les contacts et rencontres se poursuivent auprès de publics-cibles (enfants fréquentant les écoles de l'entité, associations, ...). C'est dans ce cadre que la présente réunion s'inscrit.

Les informations relatives à l'ODR et à son état d'avancement sont disponibles sur le site web de la commune d'Assesse à la page ODR.

2. Présentation des opérateurs institutionnels de la culture à Assesse

A tour de rôle, les participants expliquent l'organisme/association/service qu'ils représentent ainsi que les missions qui leur sont confiées (les objectifs qu'ils poursuivent). C'est également l'occasion de citer quelques-unes de leurs initiatives.

Suite à ce rapide tour de table, les participants signalent :

- qu'ils participent rarement à des réunions communes sur le thème de la culture
- qu'ils constatent l'organisation d'activités parfois forts similaires
- qu'ils regrettent la méconnaissance de certaines activités et du calendrier des autres opérateurs présents
- qu'ils manquent de coordination
- que les moyens humains affectés sont très différents d'une structure à l'autre (du bénévolat à plusieurs équivalents temps plein)
- que l'animation culturelle des villages est également entre les mains de nombreux comités et associations locales en tous genres

3. Diagnostic de la culture à Assesse

Sur base des éléments issus du dossier socio-économique réalisé par le BEP (Bureau Économique de la province de Namur), des rencontres de personnes ressources et des réunions publiques de consultation de la population (animées par la FRW), les participants sont invités à réagir au diagnostic culturel actuellement posé à Assesse (***en gras italique, les ajouts du groupe***). Volontairement et au vu des personnes invitées à la réunion, le diagnostic culturel présenté n'est pas complet. Seulement certaines thématiques du diagnostic global de la commune sont abordées en réunion. Par exemple, le sport, l'enseignement, le vieillissement de la population n'ont pas été repris à ce stade.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Atouts

- Dynamisme / Richesse de la vie associative qui est diversifiée (***mouvements de jeunesse et pratiques amateurs inclus***)
- Bibliothèque
- Nombreuses kermesses villageoises
- Appui de l'ACSTA
- Festival de théâtre amateur, théâtre scolaire

- Centre culturel local
- Subsidés communaux aux associations
- **Vote du Collège communal (novembre 2009) pour la réorganisation des activités culturelles au sein d'un centre culturel de classe⁴**
- **Diversité des activités culturelles, lesquelles touchent un public très diversifié (de la petite enfance aux personnes âgées en passant par différentes classes sociales)**
- **Demande croissante d'activités culturelles pour les 0> 3ans (dans une moindre mesure les 3>6ans)**

Faiblesses

- Manque une grande infrastructure pour la culture, les spectacles
- Débordements lors de certaines kermesses
- Manque de coordination des activités culturelles dans l'entité
- Manque de soutien au C. C. M. J. (Centre Culturel Maurice Jaumin)
- Manque d'information concernant certaines activités
- Manque de bénévoles
- Pas de vrai centre culturel avec un vrai programme
- Demande culturelle assez faible et pôles d'attractions proches
- **>< Difficulté de répondre à la demande croissante d'activités culturelles pour les 0> 3ans (dans une moindre mesure les 3>6ans)**
- **Dispersion des dépenses : moyens humains, financiers et logistiques alloués aux différentes structures et associations**
- **Difficulté à trouver le temps, l'énergie et les moyens humains pour l'organisation de l'ensemble des activités culturelles**

LIEUX DE RENCONTRE

Atouts

- Maisons de villages ou salles privées

Faiblesses

- Manque de lieux dans certains villages
- Peu d'espaces publics de rencontre conviviaux
- **Absence d'un bâtiment polyvalent de « grande » capacité (et un minimum équipé¹ pour l'organisation de certaines activités culturelles)**
- ~~Pas de lieux de rencontre pour les jeunes à Assesse et Florée~~
- **Reformulation=> pas d'accès libre pour les jeunes aux salles de village**

JEUNESSE

Atouts

- Certains clubs des jeunes actifs (Maillen, Florée...)
- Animatrice de rues

Faiblesses

- Encadrement déficient ou inadapté
- Manque d'associations de jeunes
- Peu de liens avec les aînés

¹ Isolation acoustique, triphasé 64, ...

4. Recherche des pistes de solutions

Après que les participants aient présenté leurs points de vue, voici ce qu'il ressort comme pistes de solutions à investiguer :

En matière de vie associative

Renforcer/développer une offre culturelle de proximité, c'est-à-dire proposer à la population d'Assesse des activités culturelles spécifiques, qui se démarquent de celles qu'elle pourrait trouver sur Namur (ou encore Ciney, Andenne).

- Continuer l'organisation des activités culturelles existantes qui rencontrent un grand succès (par exemple, le B.A.-ba des NTIC à destination des aînés)
- Développer les collaborations entre opérateurs culturels institutionnels mais également avec les associations culturelles locales (par exemple, concertation pour l'organisation d'activités régulières dans chacun des villages).
- Accroître les rencontres intergénérationnelles (entre l'accueil extrascolaire et la MAC², etc.). Par exemple, après-midi « crêperie » à la MAC ou encore halte-garderie avec animation pour les parents qui devraient se rendre chez le médecin ou encore faire des courses (où il est plus facile d'y aller sans enfants).
- Avoir également pour objectif dans les activités proposées, l'accueil/l'intégration des nouveaux habitants (par exemple, élargir l'opération « Village ouvert et fleuris » à tous les villages de l'entité)
- Poursuivre l'organisation de la fête de la musique
- Créer un « pôle technique de prêt de matériel » (location de matériel scénique et autre) qui pourrait être géré soit par l'éventuel futur centre culturel, soit par la commune.

Envisager une politique de la jeunesse en regard des besoins de chacun des villages de l'entité.

- Soutenir les clubs de jeunes existants
- Développer une offre sportive accessible financièrement à tous (la pratique d'un sport ayant un rôle important au niveau de l'intégration et de la sociabilisation des jeunes)
- Prévoir un encadrement des jeunes, par une personne qui dispose des qualités humaines nécessaires pour un travail avec les jeunes, visant à les soutenir et responsabiliser dans leurs projets, tout en leur laissant l'autonomie suffisante. Cette personne pourrait être un éducateur, un animateur de rue
- Valoriser les compétences des adolescents à travers des projets intergénérationnels. Exemples : la faculté de Namur où les étudiants coachent des séniors à l'utilisation du GSM
- Mettre à l'honneur les jeunes de l'entité (notamment les sportifs)

² Maison d'Accueil Communautaire

En matière d'entraide, de solidarité :

Développer des activités d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée des activités culturelles

- Favoriser l'accès aux activités culturelles proposées sur le territoire d'Assesse. Notamment, proposer des activités (sportives aussi) à des prix raisonnables pour les familles aux modestes revenus (qui ne dépendent pas du CPAS). Informer également sur les aides financières possibles (au niveau de la province, des mutuelles, etc.)
- Favoriser l'accès gratuit pour les jeunes non encadrés aux salles de villages
- Elargir l'activité d' « ambassadeurs culturels » (initiée par le GAL) à un public plus large (lequel ne rentre pas dans les conditions des articles 27), notamment aux ménages aux revenus modestes, aux personnes souffrant d'isolement, ...
- Rationaliser les moyens communaux alloués à la culture (pour plus d'équité sociale dans les investissements)
- Soutenir le bénévolat et susciter de nouveaux engagements bénévoles, et envisager de nouvelles formules d'entraides tels que les TROC, SEL³... (complémentaire à la plate-forme pour le volontariat gérée par CAIAC).

En matière d'infrastructures

Aménager/Ouvrir des lieux de rencontre complémentaires

- Equiper une salle de « grande » capacité de manière à pouvoir organiser ponctuellement des manifestations culturelles de grandes envergures (représentations théâtrales, spectacles, etc.). Cette salle serait polyvalente et modulable, elle compléterait l'offre actuelle de salles disponibles. Elle pourrait ainsi accueillir quotidiennement d'autres activités des associations (réunions, ateliers, stages, cours collectifs, etc.)
- Mettre un lieu (un local, un bâtiment, la salle du village) à disposition des jeunes (même ponctuellement, 1 ou 2 jours/semaine) dans chacun des villages. Un lieu de rencontre et d'échanges, où les adolescents pourraient simplement se retrouver et papoter, sans subir aucune pression à devoir « faire une activité précise » (sport, mouvements de jeunesse, musique, etc). L'accès à ce lieu devrait être gratuit.
- Etudier la pertinence d'ouvrir une maison des jeunes sur le territoire d'Assesse (à Assesse???)

En matière d'information/communication/concertation

Définir un projet culturel pour la commune d'Assesse

- Continuer à réunir les opérateurs institutionnels de la culture régulièrement (tous les 2 mois par exemple)
- Créer un « pôle » d'information sur l'offre d'activités culturelles à Assesse mais également dans les entités et villes voisines (forme à définir)
- Rationaliser la publicité réalisée pour la promotion des activités des uns et des autres (assessable, mailings, newsletter, etc.)
- Mettre en œuvre un projet de maison des associations

³ Services d'Echange Local

- Fusionner/fédérer le centre culturel, l'OTA et l'ACSTA, en un noyau autour duquel graviteraient les autres opérateurs tels que la bibliothèque, le CPAS, les comités de quartiers, etc. // élargir les missions du service culturel communal // Poursuivre la réflexion relative à la création d'un centre culturel local reconnu par la FWB⁴ (ses missions pourraient être la coordination des acteurs, la promotion et l'organisation de certaines activités, une aide technique (et logistique, prêt/location de matériel) et administrative aux associations locales, etc.)

Intervention de B. de Ridder

L'inspectrice de la Fédération Wallonie Bruxelles attire l'attention des personnes présentes sur différents points :

1. La Culture c'est d'abord un projet avant d'être un lieu (création d'un lieu de concertation permanente de manière à définir ultérieurement le projet culturel communal)
2. La Culture c'est également un lieu. Attention à la présence de salles de grande capacité à proximité (à Namur par exemple). Cependant, il pourrait être jugé utile d'aménager un espace modulable et polyvalent permettant l'accueil des multiples opérateurs, comités et associations locaux (réunions et activités), ainsi que disposer d'un espace de création ouverts à tous.
3. La création d'un lieu d'accueil pour les jeunes d'Assesse semble être une piste à creuser (au vu du diagnostic). Ce lieu d'accueil devrait être libre accès, encadré, animé et/ou lié à un programme d'activités de loisirs (d'accroche au sens large).

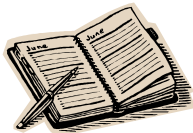
Pour information,

La pratique de sports peut être envisagée dans une maison des jeunes (autres que les sports de compétition).

Le centre culturel de Namur a dans ses missions la diffusion des activités culturelles présentes sur son territoire (seul un agenda fait actuellement défaut).

5. Les suites

➤ Prochaine rencontre des acteurs institutionnels de la culture



Réunion programmée **le lundi 19 décembre**
à 9h à l'Administration communale.

A l'ordre du jour de cette rencontre : coordination autour du calendrier 2012 de l'ensemble des opérateurs culturels (idéalement, comités et associations locales incluses).

➤ De la table ronde de la culture....

Au vu des réunions à venir, la FRW pourrait être amenée à proposer au Collège communal un échange d'expériences avec des communes voisines confrontées à des problématiques

⁴ Fédération Wallonie Bruxelles

similaires (réalité de terrain proche au niveau culturel). Cet échange permettrait de comprendre les choix et solutions apportés par d'autres (projet de maison des associations, de maison des jeunes, de Centre culturel, ...) et de tirer les enseignements avant de mener plus avant la réflexion sur Assesse.

➤ **De l'opération de développement rural...**

1. Un diagnostic croisé de la commune sera réalisé en décembre 2011 et présenté le 06 février 2012 à l'ensemble de la population. L'analyse des données objectives et subjectives du territoire en termes d'atouts et faiblesses débouchera sur la formulation de défis à relever dans les prochaines années à Assesse. Ces défis seront réfléchis de manière participative en réunion de GT et de la CLDR.

2. Des groupes de travail (GT) se réuniront de février 2012 à juin 2012 pour définir les objectifs de développement et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR). Ces GT sont ouverts à l'ensemble de la population. Ils intégreront les pistes et idées émises aujourd'hui.

3. Lorsque les GT auront terminé leur travail, une commission locale de développement rural (CLDR) sera créée (après la période électorale et l'installation du nouveau Conseil communal). Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au Conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socioprofessionnels **et culturels** de la commune et $\frac{1}{4}$ des autres membres sont issus du Conseil communal. Il est donc important d'y avoir un représentant pour le secteur culturel institutionnel et associatif.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Jessica Donati: j.donati@frw.be - Tél: 083/660.771
Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
FRW www.frw.be

Merci pour votre participation